

Correctif

La Belgique est un royaume

Le roi est le chef de l'Etat. Il signe toutes les lois. Et pourtant, le roi n'est pas le véritable patron. Ce sont les gouvernements et les parlements qui décident tout. Le roi n'est d'ailleurs pas élu. C'est toujours un membre de la famille royale.

Le bourgmestre est le chef de la commune. Il la dirige avec le conseil communal. Dans ce conseil communal, on trouve notamment les échevins. Tous les six ans, les habitants de la commune élisent un nouveau bourgmestre et un nouveau conseil communal.

Chaque commune se trouve dans une province. En Belgique, il y a dix provinces. Cinq en Wallonie. Et cinq en Flandre. Bruxelles est un cas spécial. Elle ne fait pas partie d'une province.

Le chef de la province est le **gouverneur**. Il dirige la province avec le **conseil provincial**. Tous les six ans, les habitants de la province élisent un nouveau conseil provincial (en même temps que les élections communales).

